

accesso – Politique climatique

Aperçu des engagements climatiques
et du plan d'action d'**accesso**

Décembre 2025

Table des matières

1. Objet.....	3
2. Portée.....	3
3. Engagements.....	3
4. Plan d'action	4
5. Révision	4

1. Objet

Chez **accesso**, nous reconnaissons l'ampleur du défi mondial que représentent les changements climatiques. L'Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC) a conclu, dans son [Rapport sur le climat de 2021](#), que les changements climatiques touchent déjà toutes les régions du globe de diverses façons, avec les répercussions les plus importantes sur les populations et les régions les plus vulnérables. Il est essentiel de limiter les émissions de gaz à effet de serre (GES) pour éviter les conséquences les plus catastrophiques du réchauffement climatique. Portée par les accords internationaux, **accesso** s'engage à agir. Cette politique climatique présente notre approche pour réduire les émissions de carbone d'**accesso** et ses répercussions environnementales plus larges.

2. Portée

Cette politique s'applique à l'ensemble des activités actuelles d'**accesso** ainsi qu'à tout investissement ou acquisition futurs sur lesquels **accesso** exercera un contrôle opérationnel. Elle précise également nos engagements et nos actions à l'égard des émissions de portée 1 et 2 (combustibles et électricité dans nos propres activités), telles que définies par le GHG Protocol, ainsi que nos intentions concernant la portée 3 (chaîne de valeur) et d'autres enjeux environnementaux plus larges, comme les émissions attribuables à nos principaux fournisseurs et aux déplacements professionnels.

3. Engagements

Afin de jouer notre rôle dans l'atteinte de la décarbonation mondiale, conformément à un objectif de 1,5°C, nous prenons les engagements suivants :

Vers la carboneutralité d'ici 2035

- a. Nous nous engageons à établir des cibles et des plans de décarbonation appropriés pour réduire nos émissions de GES de portée 1 (combustibles utilisés dans nos activités) et de portée 2 (électricité achetée), afin d'atteindre la carboneutralité d'ici 2035
- b. Dans la mesure du possible, nous travaillons avec nos partenaires afin de recenser et de réduire, d'ici 2035, les émissions importantes de portée 3 (chaîne de valeur)
- c. De plus, nous établirons d'autres cibles environnementales portant sur des enjeux importants, dans la mesure du possible
- d. Nous avons mis sur pied un comité ESG chargé de la mise en œuvre de la présente politique, qui relève du conseil d'administration

Accroître nos déclarations publiques

- e. Nous nous engageons à rendre compte de nos indicateurs de performance liés au climat par rapport à nos cibles et à communiquer cette information conformément aux normes et cadres obligatoires et volontaires jugés importants par nos principales parties prenantes (par exemple, le Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD))
- f. Nous continuerons de mobiliser nos principales parties prenantes, notamment nos employés, nos investisseurs et nos partenaires d'affaires, au sujet de cette politique
- g. Nous continuerons d'approfondir notre compréhension des catégories importantes de portée 3 (chaîne de valeur) et d'en rendre compte. Si nous achetons des compensations ou des crédits carbone, nous exercerons une diligence raisonnable à l'égard du fournisseur de crédits et communiquerons cette information en temps opportun.

4. Plan d'action

Alors que nous progressons vers ces objectifs, nous avons défini les actions clés suivantes :

Consolider notre démarche actuelle

- a. Acquérir une compréhension plus approfondie de nos répercussions climatiques et environnementales actuelles grâce à l'analyse de données (notamment en améliorant la quantité et la qualité des données sur les émissions) dans l'ensemble de notre chaîne de valeur, afin d'établir des cibles intermédiaires claires et réalisables, conformes aux pratiques internationales et sectorielles
- b. Sur cette base, nous continuerons d'élaborer un échéancier structuré et un plan d'action pour atteindre nos cibles en fixant des objectifs intermédiaires clairs

Décarbonation

- c. Étudier les options permettant de passer à une utilisation d'électricité et de chauffage carboneutres à 100 %
- d. Examiner les options permettant de réduire la consommation d'électricité relevant de la portée 2 et l'utilisation de chauffage relevant de la portée 1
- e. Mobiliser nos fournisseurs, principalement les fournisseurs de centres de données, afin d'évaluer leurs plans de réduction des émissions de carbone, de suivre et de collaborer à la réduction de leur empreinte, ou encore de tirer parti de pratiques plus durables
- f. Élaborer un plan visant à réduire au minimum les déplacements professionnels et à privilégier des solutions de rechange plus durables chaque fois que possible

Durabilité élargie

- g. Mobiliser les employés afin d'élaborer et de favoriser d'autres initiatives durables, en plus d'organiser des ateliers et des formations pour accroître leur sensibilisation, notamment en proposant des idées pour réduire les émissions liées au télétravail.
- h. Continuer à mobiliser nos fournisseurs et notre direction interne afin d'obtenir des données sur les déchets et l'eau, tout en explorant des solutions internes de recyclage et de réutilisation (par exemple, en prolongeant le cycle de vie de notre équipement)
- i. Mobiliser nos fournisseurs, principalement les centres de données, afin d'évaluer leurs plans de réduction des déchets et de l'eau, de collaborer à la réduction de leur production de déchets et de leur consommation d'eau, ou encore de tirer parti de meilleures pratiques d'élimination des déchets
- j. Déployer cette politique dans toute entreprise acquise à l'avenir, en harmonisant le modèle opérationnel qui soutient nos progrès, notamment les politiques de déplacements professionnels et l'infrastructure fonuagique
- k. Tenir compte des efforts de réduction des émissions dans les stratégies d'accesso en matière de bureaux et d'appareils.

Renforcer nos structures de gouvernance en matière climatique

- l. Nous intégrerons les enjeux ESG à l'ordre du jour permanent de toutes les réunions de notre conseil d'administration. Cette démarche sera supervisée par un administrateur non exécutif désigné responsable des enjeux ESG, un promoteur au sein de la direction, ainsi qu'une structure de gouvernance claire, incluant le comité ESG, afin de suivre et d'examiner la mise en œuvre et l'avancement de cette politique

5. Révision

Nous réviserons notre politique chaque année afin de nous assurer qu'elle demeure pertinente et représentative du travail accompli au sein d'**accesso**.